

104. Évaluation du compte rendu d'une activité littéraire.

Nom de l'élève (*en solo*):

Date :

Une qualité à souligner :

Un point à améliorer en priorité :

Rubrique 1 : Contenu (/ 10)

Pénalité Le compte rendu contient un contresens - 2

1. Le compte rendu précise clairement les circonstances de la communication et permet de répondre à la question "de quoi s'agit-il ?"
Il propose au destinataire des informations suffisantes pour que celui-ci puisse se représenter l'objet: thème de l'activité, intentions des organisateurs, référence à l'histoire de la littérature (auteurs, oeuvres ou mouvements), originalité du projet, public-cible... 0 1 3 5
2. Le CR cite précisément les intervenants (identité, titre, fonctions) et leurs propos respectifs. 0 1 2
3. Le CR privilégie l'essentiel (en fonction du destinataire). L'énonciateur du CR se montre compétent, proche du lecteur, impartial (niveau de langue courant ou soutenu). L'énonciation est cohérente. 0 1 2

Rubrique 2 : Langue et mise en texte (/ 10)

4. Le texte est organisé.
Les paragraphes sont homogènes, progressifs et articulés entre eux (mots-outils ou connecteurs sémantiques).
La mise en pages du CR met en évidence la structure du texte (intertitres, alinéas, paragraphes, ponctuation, pagination, marges, soin...). 0 1 2 3
5. Le texte commence par une accroche, il est clôturé par une synthèse. 0 1 2
6. La langue est correcte.
Le CR est rédigé dans une syntaxe correcte (accords, modes, temps, référents, pronoms...).
Le CR ne présente pas plus de deux erreurs d'orthographe lexicale par page. 0 1 2 3
7. La langue est séduisante. Des substituts assurent la progression. Les titres et intertitres sont pleins et pertinents. 0 1 2

Rubrique 3 : Réflexion sur la littérature (/ 7)

8. Le texte manifeste une participation active et montre en quoi l'élève a élargi ses pratiques littéraires. 0 1 3
9. Le texte intègre une réflexion sur la littérature exprimée par un des intervenants dûment identifié et une réflexion personnelle. 0 2 4
Il apporte sur la notion de littérature au moins un " éclairage " développé dans un paragraphe distinct.

La compétence

Mener une réflexion sur la littérature (fiche n° 6)

est vérifiée (*)
n'est pas vérifiée

avec la mention :

S B TB

(*) Dans les Humanités générales et technologiques, la compétence est tenue pour acquise lorsque la moitié des points est atteinte sous chaque rubrique.